



AVIS PUBLIC
PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté le 13 janvier 2025 le règlement suivant :

- Règlement numéro 2024-11 abrogeant les règlements 2020-03 et 2021-04 sur la gestion contractuelle

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité <https://municipalites-du-quebec.com/st-adelme/ou-sommes-nous.php> où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur le jour de leur publication.

Donné à Saint-Adelme (Québec), ce **15 janvier 2025**.

Jessica Bouchard

Directrice générale et greffière/trésorière